



PELERINAGE A LOURDES

Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL HOSPITALIER

Date limite d'inscription : 5 juin 2024

À renvoyer à la Direction des pèlerinages de Limoges :

15, rue Eugène Varlin 87000 LIMOGES

pelerinages@diocese-limoges.fr Tél : 05 55 30 39 88 - 06 29 89 24 80

Bulletin valable pour UN SEUL HOSPITALIER (photocopies du bulletin acceptées)

Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte et suivant l'ordre de réception du courrier.

Père

Sœur

M

Mme

Mlle

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

N° téléphone : N° portable :

Courriel/Mail :

NOM et N° de téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence

.....

DONNÉES PERSONNELLES :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles liées à ce pèlerinage :

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps que la personne est en contact régulier avec l'Église catholique.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles.

DROIT À L'IMAGE :

Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées par les services Communication et Pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de le signaler ci-dessous.

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.

CONDITIONS : Un bulletin d'inscription doit être rempli et signé par chaque hospitalier. Toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte de 125€ + du Supplément chambre individuelle et transmise **avant le 30 mai 2024**.

Le total des **sommes dues** devra être **versé au plus tard le 8 juillet**. (Possibilité d'encaisser les chèques plus tard, le préciser). Les **Chèques-vacances sont acceptés**.

Les nouveaux hospitaliers devront avant leur inscription **prendre contact obligatoirement** avec **Philippe BOUGAULT**, président. Tél. : **06-89-86-88-72**

Les frais d'inscription de 50€ sont non remboursables



